



MANCHE DE LA COUPE DE FRANCE

NATIONAL 2 SLALOM

TOURS - Ile Balzac



COMITÉ
CENTRE-VAL DE LOIRE

9 & 10
MARS
De 9h00 à 17h30



Manche Coupe de France National 2 Slalom à TOURS

Les 09 & 10 Mars 2019

Le Comité Régional du Centre Val de Loire de Canoë-Kayak et le club Châteauneuf Pagaie Aventure sont heureux de vous convier à la 2nde Manche de la Coupe de France Nationale 2 Slalom les 09 et 10 Mars 2019 à Tours.

Organisation :

- R1 : Ludovic COUTURE.
- Juge-arbitres : Marielle SORRE et Raphaël WICHE.
- Responsable des juges : Philippe UKALOVIC.
- Gestionnaires informatiques : Laurent COUTURE et Jérôme BARDOUX.
- Traceurs : Charly CHASSIGNEUX et Marianne AGULHON.

Lieu :

- Stade d'eaux-vives de TOURS
- Voir plan page suivante et informations parking et embarquement.

Inscriptions :

Inscriptions obligatoires sur le site fédéral : <http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php>

RAPPEL => Les inscriptions sont closes le lundi précédent le début de la compétition (à 23h00). En cas d'inscription tardive une pénalité de 50€ sera appliquée par embarcation.

Les invitations sont à demander au R1.

Un juge de porte à partir de 3 embarcations, 2 juges à partir de 13 embarcations et 3 juges au-delà de 22 embarcations par club.

Pénalité de 100 euros par juge manquant sur chaque course.

MERCI DE VENIR AVEC DES JUGES QUALIFIES !



ORGANISATEURS

PARTENAIRES

Programme :

Vendredi 08 Mars 2019

- De 10h00 à 17h00 : navigation libre sous la responsabilité des clubs et des pratiquants.

Samedi 09 mars 2019

- De 10h00 à 16h00 : navigation libre sous la responsabilité des clubs et des pratiquants.
- De 14h00 à 16h00 : Retrait des dossards et confirmation des juges Club House (Pôle Nautique du Cher – 5, Avenue de Florence). Caution 100€, si détérioré ou non rendu 40€ par dossard.
- 16h00 : Montage du parcours.
- 16h15 : Réunion des juges sur site.
- 17h00 : Ouverture.
- 17h20 : Approbation du parcours.
- 18h00 : Réunion des chefs d'équipes (Club House Pôle Nautique du Cher – 5, Avenue de Florence)
- 18h15 : Pot de bienvenue (Club House Pôle Nautique du Cher – 5, Avenue de Florence)

Dimanche 10 mars 2019

- 8h00 : Retrait des derniers dossards sur site (à la buvette).
- 8h30 : Invités.
- 9h00 : Manche de Qualification.
- 13H30 : Finales A et B.
- 17h30 : Fin des courses.

Ordre catégories : 1/ INVITES 2/ C2D 3/ C1H 4/ C1D 5/ K1H 6/ C2H 7/ K1D 8/ C2M
Invités à la fin des finales A et B.

Rappel : Equipements de sécurité, embarcation et équipements de sécurité du compétiteur en règle.
Des contrôles seront faits.

Programme donné à titre indicatif. Les organisateurs se réservent le droit de le modifier en fonction du nombre de participants.

Buvette et petite restauration sur le bassin.



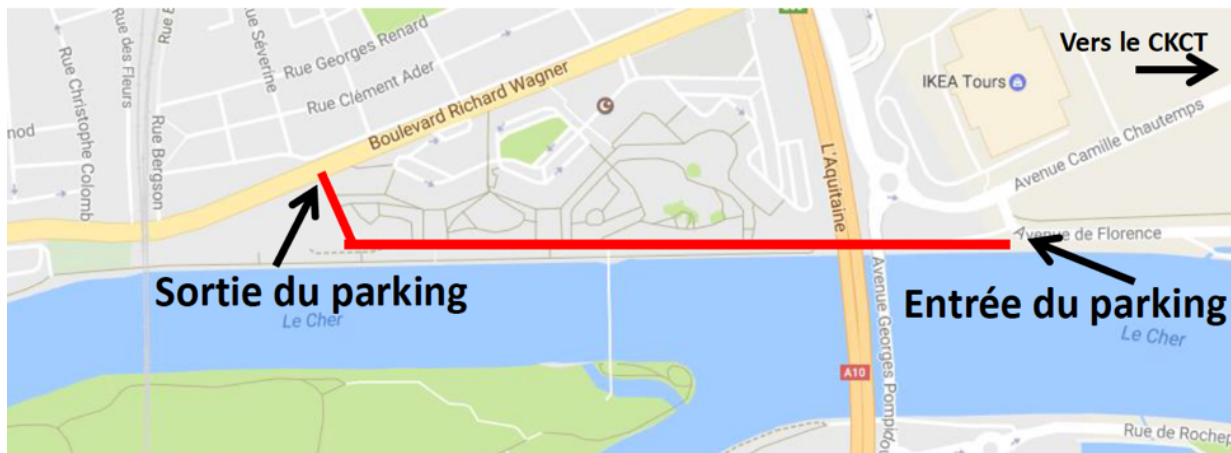
ORGANISATEURS

PARTENAIRES

Informations PARKING

L'entrée se fera du côté de la tour d'arrivée du bassin de CEL et la sortie se fera sur l'avenue Richard Wagner (voir plan ci-dessous), voici les coordonnées GPS pour l'entrée du parking :

Avenue de Florence, 37000 Tours - Latitude : 47.374304 | Longitude : 0.717882



ATTENTION : Le stationnement sur la promenade de Florence doit se faire **UNIQUEMENT du côté sud (côté au bord de l'eau)**, afin de laisser la voie de gauche en accès libre aux véhicules de secours. Egalement, votre matériel ne doit pas être entreposé en plein milieu de la voie de circulation. La circulation sur la promenade doit se faire à **vitesse réduite (<20 km/h)**, l'accès est fermé à la circulation habituellement et il est emprunté par des piétons ou des cyclistes.

RAPPEL : Le camping sauvage est interdit sur l'île, ainsi qu'aux abords. Ne tentez pas les voleurs, verrouillez bien votre véhicule.

Informations EMBARQUEMENT

ATTENTION : Le site d'embarquement présente un danger : le barrage de la rive droite de l'île.

L'embarquement doit se faire uniquement à **distance du barrage en amont ou en aval (le plus loin possible)**. Vous pouvez également traverser la passerelle pour embarquer directement au bassin. Ce barrage présente **un danger mortel de rappel et/ou de coincement**. Il est formellement interdit de franchir le barrage. **Voici le plan de masse de l'île, avec les 2 barrages dangereux** :

